



Enregistrement conversation téléphonique

Par **Cristelle56**, le **08/09/2010** à **15:26**

Bonjour,
Un de mes concurrents prétend avoir réalisé des appels sur mon téléphone professionnel et affirme avoir enregistré de ma part des propos diffamants à son encontre.
Il est vrai que j'ai reçu des appels de la part de pseudo-clients qui étaient pour le moins "bizarres".
Cependant, je ne pense pas avoir dit des choses "diffamante" sur ce monsieur et sa société.
Mais, ce monsieur est un pro de l'informatique et je le soupçonne d'être capable de "monter" une conversation avec des logiciels informatiques à partir de phrases prononcées dans un contexte différent.
Aujourd'hui, il diffuse largement sur internet un document dans lequel il m'accuse et dit qu'il va engager des poursuites au tribunal contre moi.
Avait-il le droit de m'enregistrer ? Si non, puis-je l'attaquer contre cela ?
Peut-il utiliser ces enregistrement (reels ou falsifiés) contre moi ?
Dois-je me défendre dès aujourd'hui en l'attaquant pour diffamation ou attendre ?
Merci de vos avis